



INSTITUT EUROPÉEN DES RELATIONS INTERNATIONALES

FÉDÉRATION DE RUSSIE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Moscou

23-24 MAI 2014

COLLOQUE INTERNATIONAL

SÉCURITÉ GLOBALE, MULTIPOLARITÉ ET SYSTÈME INTERNATIONAL ACTUEL

MENACES ET VULNÉRABILITÉS DANS L'ENVIRONNEMENT MONDIAL DE SÉCURITÉ

Irnerio SEMINATORE

Président de l'Institut Européen des Relations Internationales

Directeur de l'Academia Diplomatica Europaea

Bruxelles

Institut Européen des Relations Internationales
27/A, Boulevard Charlemagne
1000 – Bruxelles (Belgique)
Tel. : +32.2.280.14.95
Site Web : www.ieri.be

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
PREMIÈRE PARTIE - DE LA BIPOLARITÉ À LA MULTIPOLARITÉ.....	4
I - LES PÔLES CONTINENTAUX ET INSULAIRES.....	4
II - LES ATTEINTES À L'ORDRE POLITIQUE	5
III - LA FIN DE LA BIPOLARITÉ ET LA REFONTE DU SYSTÈME INTERNATIONAL DE LA LOGIQUE DE DÉFENSE À LA SÉCURITÉ COLLECTIVE	5
IV - RUPTURES DES ENGAGEMENTS.....	7
V - OTAN ET BAM.....	7
PARTIE II - EUROPE – FÉDÉRATION DE RUSSIE UN NOUVEAU TRAITÉ DE SÉCURITÉ ET DE STABILITÉ PAN EUROPÉEN UN « TOIT COMMUN » INCLUSIF, GLOBAL ET DURABLE	9
I - MENACES ET VULNÉRABILITÉS.....	12
II - ATTEINTES À LA SOUVERAINETÉ.....	13
III - STRATÉGIE, TACTIQUE ET GUERRE LIMITÉE LA RUSSIE ET LE SCÉNARIO DU PIRE DANS LA CRISE UKRAINIENNE UNE APPROCHE THÉORIQUE.....	14
PARTIE III - LES ÉTATS-UNIS.....	19
LA SECURITE INTERNATIONALE ET LA NOUVELLE DOCTRINE NUCLEAIRE AMERICAINE DISSUASION ET NON-PROLIFERATION.....	22
PARTIE IV - LE RETOUR DE LA CHINE ET LE NOUVEL ÂGE DE LA GUERRE.....	23
I - LA CHINE ET LA DISSUASION NUCLÉAIRE EN SA TROISIÈME PHASE (1989 – 2030) ABOLITIONNISTES ET ORTHODOXES.....	24
II - LA POLITIQUE ETRANGERE CHINOISE ENTRE MULTILATERALISME ET MULTIPOLARITE	26
PARTIE V – LES GRANDS CYCLES.....	27
I - UNE PLURALITÉ DES STRATÉGIES.....	27
II - LES TRANSFORMATIONS EN COURS.....	27
III - LE SYSTÈME MULTIPOLAIRE ET LES GRANDS CYCLES STRATÉGIQUES (1990-2020).....	28
CONCLUSION	
PENSER LA STRATÉGIE, LA POLITIQUE ET L'HISTOIRE.....	30

INTRODUCTION

La sécurité mondiale de ce début du XXIème siècle est assurée par un concert de puissances qui disposent de capacités globales de coercition et d'influence, politiques, économiques, militaires et culturelles (les États-Unis, la Russie, l'Europe, la Chine et peut être l'Inde).

Elle résulte d'une série de politiques qui visent, comme objectif préalable l'établissement d'un climat de confiance, indispensable à l'exercice d'une diplomatie d'apaisement et qui a comme base d'entente :

- la politique traditionnelle de la « *Balance of Power* » pour préserver les rapports mondiaux et assurer le règlement des controverses internationales entre les pôles de puissance majeurs et les acteurs régionaux significatifs.
- La politique multilatérale de prévention des menaces par la « *Balance of Threats* » pour maîtriser la prolifération balistique et nucléaire et l'hybridation de menaces et de vulnérabilités venant de puissances moyennes montantes (Iran, Corée du Nord, Pakistan).
- La politique de sécurité et de défense collective de la part des Institutions supranationales à vocation universelle ou régionale (ONU, OTAN, OSCE, OCS, etc.), pour assurer la gestion des crises et des conflits régionaux ou pour stabiliser et geler les formes de turbulence et de conflictualité latentes ou ouvertes (Caucase, Ukraine).
- Les politiques multilatérales de gouvernance (G7, G8, G20, OMC, BM, FMI) pour garantir un partage équilibré du pouvoir économique entre l'Occident et le reste du monde, dans le cadre d'une interdépendance globale accrue.

PREMIÈRE PARTIE - DE LA BIPOLARITÉ À LA MULTIPOLARITÉ

Depuis les années 1990, nous assistons à une transformation profonde du système international, comportant la transition de la bipolarité vers un système multipolaire accompli.

Cette transition , systémique, géopolitique et stratégique est caractérisée par trois changements structurels majeurs.

- La fin du statut monopolistique de l'Occident sur le monde, et donc de la dominance incontestée de l'hémisphère Nord sur l'hémisphère Sud, exercée depuis quatre siècles
- L'évolution vers un « pouvoir partagé » ou vers une distribution mondiale de la puissance, bref la marche en direction d'un monde de « puissances relatives »
- L'émergence depuis le 11 septembre 2001 d'une forme de « global leadership », représenté par les États-Unis, au lieu de la « global dominance » antérieure.

I - LES PÔLES CONTINENTAUX ET INSULAIRES

Concrètement le système international actuel résulte d'un ensemble géopolitique d'acteurs, composé de quatre pôles continentaux ou sub-continentaux (Europe, Russie, Chine, Inde) et de 3/4 pôles insulaires (USA, Japon, Amérique du Sud, Australie).

Quelle que soit la combinaison des pôles, les enjeux de pouvoir et d'influence ont pour objet l'Eurasie, axe géopolitique du monde et foyer de la puissance globale.

L'interdépendance entre les pôles insulaires et les pôles continentaux est représentée par un chevauchement des stratégies des puissances de la terre (Europe, Russie, Chine et Inde) avec les puissances de la mer (USA, Japon, Amérique du sud, Australie), qui se matérialise par l'établissement de grands artères maritimes de communication et d'échange, mettant en valeur le contrôle vital des trois Océans (l'Atlantique, le Pacifique et l'Océan Indien).

L'interactivité entre les pôles est aggravée par l'opposition des objectifs stratégiques poursuivis, l'endigement, le contournement, le contre-encerclement et les stratégies indirectes.

II - LES ATTEINTES À L'ORDRE POLITIQUE

Dans un environnement mouvant, les atteintes portées à l'ordre politique et de sécurité de la planète viennent de :

- la déstabilisation de régions d'importance vitale,
- des inquiétudes sur le processus de constitution ou de désagrégation des pôles,
- l'absence d'un leadership mondial et d'un pouvoir hégémonique incontestés, qui se signalaient autrefois par la conception de grandes stratégies.

Cette hésitation hégémonique affecte la Chine, les États-Unis, la Russie et l'Europe. Sa raison d'être repose sur une incertitude de fond et sur un frein prospectif qui retiennent toutes ces puissances sur le long terme.

III - LA FIN DE LA BIPOLARITÉ ET LA REFONTE DU SYSTÈME INTERNATIONAL DE LA LOGIQUE DE DÉFENSE À LA SÉCURITÉ COLLECTIVE

Le concept stratégique qui a dominé pendant la guerre froide, a été celui d'antagonisme entre deux systèmes socio-politiques opposés. L'intensité de cet

affrontement, quasi universel, s'étendait, par dérivation, à l'ensemble de la planète et justifiait la priorité accordée à l'équilibre des forces et à la logique de la défense.

C'est à partir de l'effondrement de l'URSS que la logique de la sécurité collective, succédée à celle de la défense, s'est assignée comme objectif la stabilité de l'ordre politico-stratégique triomphant et comme principe de régulation des relations inter-étatiques, celui du dialogue constructif.

Or, sur la fragilité de ce principe, devait désormais se justifier la création d'un système de sécurité collective. Or, toute logique de sécurité, doit faire face à deux défis :

- Le premier est fondé sur l'impossibilité de concevoir et de faire respecter un système de sécurité qui recouvre la communauté internationale dans son ensemble.

- Le deuxième défi à la sécurité collective tient à son caractère conjoncturel, dû principalement à la nature des États, qui n'ont guère de moralité propre ou de régimes politiques stables. Ceci implique de la part de tout acteur un effort de vigilance et une adaptation permanente à l'évolution des capacités des acteurs rivaux, de la même région ou du même système.

La guerre du Golfe, constitue la preuve évidente de la difficulté d'instaurer une sécurité collective au sein d'un système hétérogène. Elle signale le passage à des stratégies d'action et une modification conceptuelle et opérationnelle radicale par rapport à la logique antérieure.

Dans le cas de la défense, le concept stratégique est défini en fonction de la menace, de l'ennemi et du but probable d'action et, de ce fait, d'un mode opératoire modélisé et planifié. Dans le cadre de la sécurité collective, érigée sur l'idée d'un règlement négocié, au moyen du droit, de la morale ou de la raison, ce concept cède ses droits

au diplomate, prétendant faire l'économie du recours à l'instrument militaire jugé par certains archaïque.

IV - RUPTURES DES ENGAGEMENTS

Dans la conjoncture actuelle les relations de la Russie vis à vis de l'Europe s'alimentent d'une série de griefs contradictoires concernant la rupture des engagements assumés en matière d'élargissements et des tentatives d'isolement géopolitique de Moscou, interprétées comme des « menaces » portées à l'ancien espace soviétique et comme des « manœuvres » d'affaiblissement et de déstabilisation auprès de « l'étranger proche ».

Pour le Kremlin, la politique occidentale a trahi les assurances formelles de Bush Sr, confirmées par l'Ancien Ambassadeur à Moscou de 1987 à 1991 Jack Matlock sur le « Washington Post », de ne pas tirer profit des concessions de Gorbatchev pour avoir accepté la réunification de l'Allemagne et la dissolution du « Pacte de Varsovie ».

A preuve de ces allégations, l'implantation des bases de l'OTAN dans les anciennes républiques soviétiques au lieu de la transformation de l'Alliance Atlantique en alliance globale.

V - OTAN ET BAM

En Europe, la carence de vision stratégique de l'UE a été remplie par le nouveau concept de l'OTAN qui apparaît un compromis entre la « stratégie de défense collective », dans l'aire euro-atlantique et une « stratégie de stabilisation mondiale », progressivement élargie à l'Europe centrale, orientale et méridionale (Géorgie, Ukraine..) mais également aux crises du Grand Moyen-Orient, Golfe et Méditerranée jusqu'aux zones de jonction eurasiennes (Afghanistan).

Les pays de l'Union européenne ne peuvent agir militairement au fond que dans les deux hypothèses de la “défense collective” et de la “sécurité collective”. La “défense collective” est inscrite dans la stratégie américaine dont elle est désormais une des deux composantes et elle est encadrée dans et par l'OTAN.

La “sécurité collective” résulte directement de la vision multipolaire des USA et se spécifie en actions de police internationale, de gestion des crises et de maintien de la paix.

Par ailleurs, le déploiement d'un système antimissile de théâtre (BAM) occulte une finalité offensive à but désarmant et coïncide avec le désengagement unilatéral de la part des Etats-Unis du Traité ABM pour la limitation des armes stratégiques. Les ruptures en chaîne des engagements pris après l'effondrement du mur de Berlin et de la division de l'Europe et du monde, ont traduit la réticence des États-Unis, sous les deux administrations Bush, à accepter la Russie comme puissance de premier plan en Europe.

L'entrée des pays Baltes et des pays de l'Est dans l'OTAN, la signature du partenariat Oriental en 2007 avec six anciennes républiques socialistes, les soutiens multiples aux « révolutions de couleur » en Ukraine et en Géorgie n'ont pas tenu compte des intérêts de défense et de sécurité de la Russie en Europe.

La défense de ces intérêts est définie dans deux documents : “La stratégie nationale de sécurité de la Fédération de Russie du 12 mai 2009”, et la “Doctrin russe de défense du 5 février 2010.

Le document sur la stratégie de sécurité signé par le Président Medvedev, le 12 mai 2009, et remplaçant celui de 2000, n'exclut guère « l'emploi de la force pour résoudre

des problèmes émergents ». Il mentionne par ailleurs que « l'équilibre actuel des forces près des frontières de la Fédération de Russie et de celle de ses alliés, peut être violée ». De manière générale, l'énergie, l'évaluation de la « menace », l'identification des « zones sensibles » autour du bassin de la Caspienne et l'apparition d'un « axe d'instabilité politique » tout autour des grands réseaux énergétiques, allant de la Géorgie à l'Ukraine, et de celle-ci à la Moldavie, définissent une aire de tensions nouvelles entre l'UE et la Fédération de Russie.

La nouvelle doctrine russe de défense énumère une série de menaces pour l'existence politique et l'intégrité territoriale de la Russie. Viennent en tête l'élargissement ultérieur de l'OTAN et le projet de bouclier anti-missiles américain nouvelle version, qui sont perçus comme des atteintes sérieuses à la sécurité nationale.

Le rapprochement de la menace est identifié à l'élargissement de l'OTAN à l'Ukraine et à la Géorgie et les exercices et manœuvres militaires de grande envergure sur des espaces attenants aux frontières russes, sont assimilées à des provocations.

PARTIE II
EUROPE – FÉDÉRATION DE RUSSIE
UN NOUVEAU TRAITÉ DE SÉCURITÉ ET DE STABILITÉ PAN
EUROPÉEN
UN « TOIT COMMUN » INCLUSIF, GLOBAL ET DURABLE

Sur le continent, l'espace de coopération entre la Fédération de Russie et l'Europe¹ implique l'association des deux parties autour d'un ordre politique et de sécurité pan-européen dans la zone charnière de l'Europe Orientale et Méridionale. Cet espace a constitué une zone géostratégique dans laquelle les luttes d'influence Est-Ouest ont-été exacerbées et elles le demeure. C'est pourquoi cet ordre a pour

¹ (UE et pays tiers européens)

fonction d'être équilibrateur, inclusif, partiellement intégrateur et multipolaire (ou global).

Peut-on bâtir aujourd'hui un ordre international purement régional qui prenne le relais de l'émiettement politique consécutif à la guerre froide et non encore stabilisé ?

La réponse est non. En effet, l'adoption éventuelle d'un « Traité de sécurité et de stabilité en Europe » devrait avoir pour but de fonder la sécurité européenne sur l'ordre des Nations et guère sur l'appartenance à une Alliance ou à une coalition.

Ce projet présuppose une conscience critique de l'atlantisme et vise à dépasser la logique des aires de sécurité différenciées (Europe de l'Est et du Sud-Est, Caucase, Golfe, Moyen-Orient, etc.).

C'est le contraire qui est en train de se produire. Le Président Obama, en voyage de réassurance auprès des pays de l'Asie du Sud-Est face à la montée en puissance de la Chine, a proposé le 28 avril, depuis Kuala Lumpur, un front uni des États-Unis et de l'Europe face à la Russie.

L'individualité de la sécurité européenne par rapport à la sécurité mondiale à besoin d'éviter tout esprit de confrontation dans lequel se situent les approches antagonistes de l'Est et de l'Ouest. En effet, une même approche antagoniste caractérise les revendications des autorités centrales de Kiev et les forces autonomistes et régionales ukrainiennes.

Le but sécuritaire d'un ordre global inclusif consiste à prôner le retour à un climat de confiance qui justifie la désescalade et le dialogue diplomatique en Ukraine. L'approche antagoniste dans la prévention des conflits dans l'axe Baltique et dans le projet de création d'un bouclier et d'un contre bouclier antimissiles ne peut être isolée

du contexte mondial. Elle ne peut être dissociée des relations globales entre grandes puissances, les relations sino-japonaises ou les relations entre le Japon, les deux Corées et les États-Unis, sous peine d'une rupture des maillons entre sous-systèmes régionaux de sécurité.

La pierre angulaire d'un nouvel accord de « sécurité indivisible » entre l'Europe, les États-Unis et la Fédération de Russie sur le continent et dans l'hémisphère Nord, repose sur l'adoption d'un cadre général et commun qui chapeaute l'ensemble des organisations de sécurité, centrées sur les seules questions « hard ».

Cet accord pourrait être ressenti par toutes les parties comme le « cadre commun » d'un système de sécurité collective et de coopération allant de Vancouver à Vladivostok, un « toit commun » pour les autres organisations de l'ensemble de l'espace eurasiatique.

Dans cette enceinte, chaque pays ou groupe de pays s'engagerait à assurer sa propre sécurité sans porter atteinte à celle des autres et sans admettre ou susciter une fragmentation qui serait la reproduction en Europe des vieilles approches de bloc à bloc qui ont caractérisé la période de la bipolarité.

Le fondement de ce projet serait de prétendre à une universalité des préoccupations de sécurité sans escamoter les notions de « zones de responsabilité » ou « d'intérêts spéciaux » qui permettent de rendre compatibles les objectifs du « Partenariat Oriental » (27+6) avec ceux qui sont prévus dans la perspective d'un « partenariat stratégique » EU-Russie.

Face à la fragmentation des structures existantes² la première fonction d'un nouveau Helsinki planétaire, prétend élaborer des règles efficaces et respectées des relations conflictuelles sur le continent et dans l'espace atlantico-pacifique, évitant la jonction des problèmes internes au seul espace européen avec les crises éventuelles en provenance de l'Asie centrale, orientale et méridionale.

Ainsi la fonction essentielle d'une sécurité globale retrouvée s'exprimerait par la meilleure coordination des activités de ces organisations sur la base de principes communs et acceptés, sans se substituer, remplacer ou supprimer ce qui existe déjà, par la création de structures nouvelles.

I - MENACES ET VULNÉRABILITÉS

En termes stratégiques la distribution des alliances militaires se fait en fonction d'un choix systémique qui départage les acteurs clés en puissances de conservation (ou de « statu quo » relatif, « *Have* ») et en puissances perturbatrices (revendicatrices ou de changement « *Have not* »).

Vue la dépendance des deuxièmes sur les premières, la résultante des contraintes internes et extérieures fait apparaître une typologie de vulnérabilités qui remettent en cause les principes constitutifs de l'ordre international, et par ricochet la morphologie du système .

Dans l'ordre, les menaces et vulnérabilités classiques, qui sont susceptibles de peser sur la « *Balance of Power* » et donc sur le jeu multipolaire ; puis celles qui découlent des défis des indéterminismes liés à une infrastructure mondiale interconnectée dans le domaine de l'énergie, de l'information et des transports.

² (OTAN, OISC, Conseil de l'Europe, UE, Eurogroup, ICEE, OSCE, OTCS...)

Ensuite celles qui ont pour causes et pour répercussions la désagrégation des sociétés (la criminalité organisée, le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, la concurrence pour les ressources naturelles, les conflits ethniques et culturels, la déliquescence des États, les trafics illicites et les flux d'immigration).

II - ATTEINTES À LA SOUVERAINETÉ

Pour terminer, celles qui remettent en cause l'unité politique et territoriale. Il s'agit dans ces cas de phénomènes qui occupent un espace considérable dans la politique étrangère et de sécurité des États. Les aspects de crise et de désorganisation des anciennes unités politiques déterminent les enjeux majeurs des tensions internationales d'aujourd'hui.

Elles concernent le statut des minorités, les revendications d'autonomie et d'indépendance, ainsi que les tendances sécessionnistes ouvertes ou latentes.

Elles remettent en question les éléments constitutifs des États et les composantes historiques du concept de souveraineté (peuple, territoire, gouvernement) ? Ces tendances sont sources des tensions et de crises conflictuelles entre les États, car elles concernent non seulement les rapports de proximité mais la configuration géopolitique du système.

Sont visés par ce type de vulnérabilités, l'Ukraine, la Transnistrie, la Moldavie, les Pays Baltes, l'Ecosse, les Flandres, la Catalogne, le Pays Basque, l'Italie du Nord, le Kosovo, le Kazakhstan, le Cachemire, le Tibet, le Xinjiang et autres.

A l'ère de la multipolarité, les menaces à l'ordre mondial apparaissent plus importantes que celles de nature régionale car elles sont inter-actives et indifférenciées.

Elles se manifestent comme interventions de pays tiers par le biais de stratégies indirectes et prennent la forme de déstabilisation en chaîne qui rendent obsolètes le concept traditionnel d'autodéfense, remplacé ainsi par celui de « sécurité collective » à charge de la communauté internationale.

III - STRATÉGIE, TACTIQUE ET GUERRE LIMITÉE LA RUSSIE ET LE SCÉNARIO DU PIRE DANS LA CRISE UKRAINIENNE - UNE APPROCHE THÉORIQUE

Dans la cadre d'une stratégie générale visant la fédéralisation de l'Ukraine, la Russie mène une action sur l'échiquier régional qui peut être analysée comme une réhabilitation de la manœuvre et de la « guerre limitée ».

En effet, l'utilisation des forces spéciales en vue de la réalisation d'une « surprise stratégique » a pour fonction la stabilisation partielle de l'Est du pays et la maîtrise apparente de l'ordre. Cette action, en appui d'une revendication populaire, a été couverte par une « manœuvre simulée » ; la mise en œuvre d'un Blitzkrieg à fort impact politique.

En s'appuyant sur la « surprise » des forces spéciales « non identifiées », la partie russophone de l'Ukraine a tiré profit d'une supériorité tactique momentanée pour changer la règle du jeu et le terrain de la confrontation. Elle a fait recours aux moyens tactiques traditionnels du faible contre le fort (l'armée ukrainienne est supérieure en moyens de combat mais politiquement décapitée et démoralisée) sous l'effet d'une jonction de l'appui populaire et de l'efficacité de l'initiative.

L'anonymat des forces a permis, dans plusieurs villes de l'Est de l'Ukraine, de profiter de la manœuvre opérationnelle sur les arrières, conduite par la machine du Blitz liant les « actions spéciales » de l'avant, la défense territoriale intermédiaire et la supériorité militaire extérieure.

L'utilisation de ces « forces non identifiées » a joué un effet de surprise et a ouvert un nouvel âge militaire pour les *spetsnaz* (commandos) et pour l'action indirecte, produisant la guerre des nerfs. A l'action de ces forces a été assignée une mission de contrôle, de stabilisation et de mise en œuvre d'une variété de parades asymétriques, appuyées sur la menace d'une intervention à plus grande échelle. Pour son lien avec la manœuvre du Blitz, le mode indirect d'action des forces spéciales, à caractère tactique recherche la décision au niveau psychologique, par des moyens de coercition psycho-politiques.

Le Blitz, acté pour mener une « guerre courte, rapide et limitée » par l'attrition des forces, appuyée sur la « *Narodnaïa Volia* » (la volonté populaire), agit dans le but de produire un effet d'intimidation et de chantage et, idéologiquement, dans le « but de protéger » et de maintenir la paix.

L'effet politique du combat se joue dès lors sur les arrières de l'adversaire (forces ukrainiennes) par une combinaison totalement nouvelle de la « surprise stratégique », d'un recours au renseignement stratégique et de l'opacité nécessaire à une action tactique à buts multiples. L'objectif est d'interdire aux adversaires de pratiquer une « guerre sans règles » ou des « guerres libres ».

Dans ce cas, le rôle des forces spéciales est celui d'un multiplicateur de puissance et d'un complément mais non d'un substitut des forces mécanisées du Blitz. Elles remplissent une mission de reconnaissance, de stabilisation, d'assistance anti-forces, occupation des bâtiments publics à haute importance logistique, de récupération d'armes et d'échanges d'otages. La mobilisation de recrues, comme force auxiliaire d'élites, a favorisé l'accroissement des insurgés.

L'utilisation des *spetsnaz* a été conforme à la doctrine « post afghane » visant à jeter les bases d'actions de « state building », appuyée sur un modèle tactique d'insurrection populaire. La menace d'une action massive de moyens mécanisés a permis à « l'action de niche » de situer le phénomène de conquête entre désagrégation sociétale et « main invisible » du « tiers intéressé » extérieur.

Peut être considérée « guerre limitée » non seulement celle qui utilise l'attrition directe avec les forces adverses, mais aussi celle qui emploie la violence armée indirecte de forces insurgées ou irrégulières, à l'intérieur d'un espace politique à soumettre à contrôle. Est également une guerre limitée celle où il existe un intérêt commun à la reconnaissance mutuelle d'un seuil d'arrêt des hostilités et à l'ouverture de négociations sur l'acceptation de zones de tutelle réciproques.

Et si la guerre multipolaire du XXI^{ème} siècle n'obéissait pas au concept de la guerre totale du XX^{ème} siècle, mais à celle d'une série de « petites guerres » ou des « guerres limitées et de basse intensité » ?

La « guerre limitée » demeure l'avant dernière option d'une manœuvre stratégique d'envergure, ouverte et déclarée. Cette dernière fait craindre un conflit étatique de haute intensité, comportant une supériorité aérienne, une concentration de moyens et de manœuvres, imposant la supériorité de l'offensive sur la défense et un effort général de coordination.

Pour réussir la manœuvre, avant d'avoir atteint le « point culminant » de l'action et en évitant le retournement de la défensive sur l'offensive, le Blitz doit se prémunir de l'usure des forces, de la mobilisation des alliances, de l'isolement international, et *in fine* d'une campagne médiatique et des opinions, intense et prolongée. La menace d'utilisation de la force doit être un élément latent de la politique.

Par ailleurs, ne pas faire la guerre une « semaine de trop » signifie, politiquement et stratégiquement, ouvrir plus vite une phase de stabilisation, qui fait suite à un cycle offensif victorieux et qui risque d'éroder le capital de crédibilité et de confiance durement acquis. Un prolongement de l'offensive ralentirait les exigences de négociation diplomatique et de réforme doctrinale de l'appareil militaire en situation de crise politique et budgétaire et pourrait provoquer une intervention de grands antagonistes.

A cette intervention se rajouterait la mise en action de réseaux médiatiques, qui introduisent, dans l'équilibre des grandes puissances, des facteurs de déstabilisation et de tension. Si la stratégie générale est un instrument de la politique en temps de paix, la diplomatie et la négociation en sont des instruments convergents tout autant que l'usage de la force.

Le pire des scénarios pour la Russie serait de se laisser entraîner dans une guerre irrégulière et une montée en puissance de compétiteurs stratégiques se prévalant d'une campagne médiatique, appuyée sur la valeur subversive de l'image et de ce fait d'un moyen non maîtrisé par la stratégie. Une triple répercussion politique pourrait se dégager de cette intervention :

- un frein au rôle de médiateur actif de l'Allemagne (et de la France)
- un durcissement et un resserrement des pays Baltes et de la Pologne dans l'OTAN et autour des États-Unis
- une radicalisation de la stratégie des États-Unis, tentés de garantir la sécurité de l'Occident dans un jeu croisé entre Corée, Japon et Chine.

Un Blitz en Europe resserrerait également les relations russo-chinoises et pourrait être le signe précurseur, en Europe, d'une accélération de l'Histoire et d'une guerre

identitaire dont le « centre de gravité » de l'action demeure le ralliement de la population. Celle-ci pourrait se soulever contre l'occupant si l'insécurité gagnait la « bataille des cœurs et des esprits ». Par ailleurs, le « pouvoir égalisateur du réseau » entre décideurs et société civile, est susceptible d'importer la révolte dans le cœur même de la Russie.

Or, l'insécurité qui gagne l'Ukraine et l'Europe, montre l'absence d'un cadre politique où la puissance impose le respect de l'ordre et modifie le comportement des parties aux prises.

Puisque la conflictualité n'obéit à aucune autre loi qu'à la dialectique des volontés et à sa propre polarisation, les stratèges redécouvrent l'importance de penser la stabilité après la guerre et le « paradigme de la paix », d'une « meilleur paix » à la place d'une « paix injuste et imposée », et après celle de la « grande guerre », d'un conflit multipolaire entre puissances globales.

Par ailleurs et *in fine*, la stratégie d'un acteur global pourrait utiliser les « guerres limitées » comme moyens d'une stratégie multipolaire. Ainsi, les moyens de la « petite guerre » ou d'une série de « guerres limitées » sur des théâtres ciblés (Géorgie, Ukraine, Syrie) seraient conçus comme moyens d'une stratégie générale d'usure, vis à vis de l'adversaire. Le but de guerre serait de faire reculer l'adversaire et de l'affaiblir.

Ainsi, la stratégie générale se décomposerait en interdiction dissuasive à l'intérieur des frontières de l'attaquant et s'ajouterait à cette insularisation une stratégie déstabilisante à l'extérieur, manœuvrant en puzzle et visant la fragmentation politique de l'adversaire. À la logique défensive du barrage tracé sur le terrain se rajouterait une manœuvre en forme du Blitz, de projection ou d'appui, conçues comme éléments d'une même unité doctrinale.

PARTIE III - LES ÉTATS-UNIS

Les États-Unis, en tant que superpuissance militaire authentiquement globale, balistique, nucléaire, spatiale et de réseau doivent se faire accepter dans l'immense étendue de l'Eurasie, qui demeurera le centre de gravité de l'Histoire.

Ainsi la République Impériale doit combiner deux grandes stratégies régionales en Eurasie, la stratégie euro-atlantique et la stratégie trans-pacifique.

Dans l'espace euro-atlantique la division des Etats de l'Union européenne sur les grands orientations géopolitiques et géostratégiques vis à vis de la Fédération de Russie, a repoussé l'idée de « confrontation », mais n'a pas interdit le refoulement (roll back) de l'ancienne Union soviétique sur ses marches occidentales.

Or cette stratégie a musclé idéologiquement le multilatéralisme, la doctrine de l'élargissement de la démocratie, la politique des droits de l'homme et la guerre au terrorisme à l'échelle globale.

Ainsi, « le centre de gravité » du *containment* de l'URSS s'est déplacé du cœur de l'Eurasie vers l'Europe orientale et méridionale, le long de la nouvelle ligne de faille géopolitique qui va des pays baltes à la Mer Noire et de l'Ukraine à l'Asie centrale en passant par le Caucase et la Confédération des États indépendants comme clefs d'accès par l'Ouest à l'aire pivot du monde. Ce centre de gravité mouvant préfigure ainsi l'émergence d'une continuité de pressions, d'intimidations et de jeux d'influence géopolitiques situés en puzzle sur l'axe Vilnius, Kiev, Donetsk, Tbilissi, Téhéran.

Par ailleurs, et dans l'aire euro-atlantique, les États-Unis doivent promouvoir un modèle sociétal de réussite en chefs de file de l'Occident et une forme d'intégration

supranationale avec l'Union européenne. Ils sont contraints d'assumer un rôle d'arbitrage en Asie centrale et dans le Grand Moyen-Orient et une attitude de garants sécuritaires en mer de Chine méridionale jusqu'au Golfe dans un espace étendu et entre des acteurs en dispute ou en situation de tension, les deux Corées, la Chine, le Japon, Taïwan et les pays de l'ASEAN.³

Vis-à-vis de ces acteurs, les États-Unis mènent une série de stratégies conjointes, de coercition, de dissuasion, de contre prolifération et d'anti-terrorisme. La vulnérabilité commune de l'hémisphère Nord ne peut être dictée par la seule dimension du terrorisme international mais par la logique des incertitudes, dont la composante nucléaire demeure l'axe déterminant.

Par ailleurs, vis-à-vis de la Chine, « *peer competitor* », les États-Unis hésitent à se déterminer entre un « Condominium » mondial de type coopératif ou un « duopole de puissance » de type antagoniste.

Dans le premier cas ils sont obligés de se plier à un consensus sur la sauvegarde de la souveraineté, du droit d'ingérence et de la politique anti-sécession.

Dans le deuxième ils sont poussés à un nouveau *containment* qui déterminera la politique globale des acteurs majeurs de la planète.

La fin de “l'ère euro-atlantique”, dictée en large partie par la décroissance démographique, s'accompagne d'une contraction stratégique des pays d'Europe où une inversion des “forces de sécurité intérieure” sur les “forces de sécurité

³ ASEAN : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande, Brunei, Viet Nam, Laos, Birmanie, Cambodge

- 558 millions d'habitants (environ 8.5 % de la population mondiale)
- 862 milliards \$USD de [PIB](#)
- 26 milliards \$USD d'investissements étrangers

extérieure”, témoigne de la désagrégation du tissu social et d'une immigration non intégrée et en révolte latente.

Globalement et jusqu'en 2030, la prépondérance militaire américaine sera une réalité, témoignée par l'évolution des budgets militaires (606 milliards en 2013), dont 70 milliards pour la R&D et les technologies sensibles ISR (Intelligence, Surveillance et Reconnaissance). Or cette prépondérance sera assurée par une oligarchie et un exécutif forts, un patriotisme élevé, un esprit combattant inégalé et une circulation des élites remarquable.

L'Empire américain a su revenir à une prudente stratégie nationale, et a procédé, après les aventures vietnamiennes, iraqiennes et afghanes, à une rénovation de l'armée de terre sous la conduite du Tradoc (Training and Doctrine Command) fondée sur l'emploi des dernières technologies du plan de bataille. Cette rénovation a inventé un nouvel art opérationnel fondé sur la manoeuvre et inspiré du Blitz de Manstein et de Guderian.

Par ailleurs, le Pentagone s'est rendu compte de la mise en garde de Paul Kennedy sur la “surextension impériale” (imperial overstretch) et de la “Révolution dans les Affaires Militaires” de Marshall et Kepinevich.

LA SECURITE INTERNATIONALE ET LA NOUVELLE DOCTRINE NUCLEAIRE AMERICAINE DISSUASION ET NON-PROLIFERATION

La sécurité internationale ne serait qu'une expression vide de sens si elle ne tenait pas comptes des avancées techniques, des dilemmes politiques et des incertitudes stratégiques des acteurs majeurs de la scène internationale. Le débat central dans un monde multipolaire devient celui de la dissuasion et de la non-prolifération.

Comment dissuader l'Iran, la Corée du Nord, Al Qaïda et les autres groupes terroristes ? Comment stabiliser le Pakistan, faire changer d'avis le Brésil ou l'Afrique du Sud, convaincre la Chine, la Russie, la Turquie et d'autres pays émergents qui privilégient la voie du dialogue ? De quelle manière réduire les stocks, arrêter complètement les essais nucléaires et lutter contre la prolifération ?

L'appel d'Obama d'empêcher la prolifération de matériaux sensibles s'accompagne de l'effort pour la ratification du « Traité d'interdiction complète des essais nucléaires »

L'idée de vulnérabilité est une composante psycho-politique essentielle des conceptions américaines, car elle correspond à la tradition d'insularité du continent. La stratégie d'interdiction dissuasive pourrait se prévaloir des deux aspects de la dissuasion (la dissuasion par interdiction anti-balistique et la dissuasion par représailles stratégiques) ce qui permet de combiner le glaive nucléaire et le bouclier antimissile.

Cependant, cette stratégie est contradictoire par rapports aux accords de stabilité stratégique globale. Elle peut être obtenue demain par un réseau de forteresses volantes Airborn Laser (ABL), appuyées sur les satellites du Defense Support Programm (DSP), émaillées sur toute la surface du globe et assurant la surveillance stratégique et la défense avancée.

Cette combinaison d'avions au laser et de réseaux satellitaires pourrait assurer un bouclier imparable contre toute attaque nucléaire, assurant à la défense une supériorité stratégique qui accroît le degré d'incertitude de l'attaquant, l'exposant à une rétorsion en représailles dévastatrices. Sa mise en œuvre remettrait en cause la parité des vulnérabilités qui assure la stabilité nucléaire globale entre les puissances nucléaires, car les avancés techniques n'éliminent pas les dilemmes politiques et les incertitudes stratégiques. En effet, tout ordre international est placé sous le signe du risque et des grandes inconnues.

Si la politique de “policier global” a été abandonnée, la stratégie de sécurité nationale continue ouvertement à maintenir la suprématie mondiale des Etats-Unis par l'émergence d'architectures régionales de sécurité qui contribuent à diminuer les risques de conflits extérieurs et l'application de la théorie des linkages stratégiques entre théâtres éloignés.

L'ensemble de ces révisions stratégiques et de ces réformes détermine le « grand jeu » des États-Unis vis-à-vis de la Fédération de Russie et indirectement de l'Europe.

PARTIE IV - LE RETOUR DE LA CHINE ET LE NOUVEL ÂGE DE LA GUERRE

Dans cette période d'accélération de l'Histoire le retour de la Chine, dont l'essor global prend son envol à partir des années 70 et du « Programme des Quatre Modernisations » de Deng Xiaoping, marque-t-il un accélérateur ou un modérateur de la violence armée ?

Face à l'inexorable ascension stratégique de la Chine, quel usage de la paix et de la guerre s'imposera à nous dans le proche avenir ? Un nouvel âge de la guerre se dessine à l'horizon du court et du long terme.

Quelles stratégies seront adoptées face à la révolution numérique, robotique et du cyber-espace par les États-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde ou l'Europe ?

Dans un environnement international en pleine mutation, la Chine figure de plein droit parmi les nouveaux acteurs de la guerre de demain. Dans l'actuelle troisième phase de la dissuasion nucléaire où la stabilité existentielle réduit les asymétries comme sources de tensions, en particulier dans une période de fortes tensions stratégiques, la Chine pourrait accepter le principe semi-abolitionniste de la posture d'interdiction nucléaire, caractérisée par le fait que les forces stratégiques ne sont plus entretenues dans un état d'alerte élevé.

I - LA CHINE ET LA DISSUASION NUCLÉAIRE EN SA TROISIÈME PHASE (1989 – 2030) ABOLITIONNISTES ET ORTHODOXES

Dans cette troisième phase de la dissuasion, le débat fait rage sur la légitimité et le rôle de l'atome militaire dans les politiques de sécurité et oppose pays abolitionnistes (USA, Allemagne, etc.) et pays orthodoxes (Russie, France, Grande Bretagne, etc.).

Les premiers militent pour une « défense «éthique » fondée sur le « Bouclier Anti-Missiles » (BAM), les deuxièmes pour la modération et le calcul rationnel qui préside au pivot de la sécurité entre les grandes puissances. Où se range la Chine ?

L'Empire du Milieu affiche un double statut, celui d'une puissance « conservatrice active » et « perturbatrice mesurée » et oriente sa centralité géopolitique en Eurasie au moyen d'un faisceau de stratégies enveloppantes et obliques, de contournement, de contre-encerclement, d'interdiction et de projection de puissance. En effet, Chung

Kuô opère de manière combinée en direction du Pacifique, de la mer de Chine méridionale, de l'Océan Indien et de l'Afrique.

En Asie et pour la première fois dans l'Histoire, le Japon et la Chine sont simultanément des puissances régionales et la prépondérance que la Chine possédait en Asie Orientale et méridionale avant les incursions des barbares venus de l'Est, opposé sa vocation à la suprématie en Asie à la rivalité et au leadership japonais.

Dans ce contexte, l'ouverture soudaine d'une crise à Taïwan provoquerait une confrontation avec les États-Unis et, dans son impératif d'approvisionnement maritime, avec l'Inde.

Dans une perspective de mouvement de l'échiquier asiatique, l'activisme chinois influence en profondeur les enjeux stratégiques des principaux acteurs régionaux dans la mer de Chine Méridionale, dont les ressources naturelles sont disputées par Taïwan, les Philippines, la Malaisie, l'Indonésie, Brunei, Singapour et le Vietnam.

Cette zone est désormais incluse, d'après le « New York Times », dans le périmètre des « intérêts vitaux » de la Chine, au même titre du Tibet et du Taïwan, bien qu'aucune déclaration officielle n'ait étalé cette position.

Or le Linkage entre la mer de Chine Méridionale et la façade maritime du Pacifique est inscrite dans l'extension des intérêts de sécurité chinois.

Une des clés de lecture de cette interdépendance entre zones géopolitique à fort impact stratégique est le développement des capacités navales, sous-maritimes et de surface, de la flotte chinoise qui s'insèrent dans une tendance à la maritimisation du

globe et aux risques des stratégies d'exclusion et de déni d'accès, adoptées par les BRICS.

Le linkage stratégique chinois définit ainsi, au plan maritime, une stratégie d'interdiction à large spectre qui n'est plus focalisée uniquement sur Taïwan et inclut désormais la Mer Jaune dans laquelle patrouillent les flottes du Japon et de la Corée du Sud.

Bien que l'actuelle capacité d'interdiction de la flotte chinoise tienne à distance de la frontière maritime de la Chine les flottes étrangères, la mise en mer de la plus importante flotte sous-marine et amphibie d'Asie n'a pas encore comblée les carences d'un support satellitaire d'appui, pour l'identification des cibles mobiles.

II - LA POLITIQUE ETRANGERE CHINOISE ENTRE MULTILATERALISME ET MULTIPOLARITE

Ne pouvant pas ignorer la morphologie classique des regroupements géopolitiques et stratégiques (alliances), Beïjin s'est employée à définir une doctrine de politique étrangère présentée comme « diplomatie asymétrique » tendant à :

- Réduire la prépondérance américaine, tout en évitant une confrontation militaire,
- Remettre en cause les hiérarchies et la distribution mondiale du pouvoir.

En termes régionaux, ces indications commandent aux dirigeants chinois d'éviter tout conflit sérieux avec leurs voisins et poursuivre indirectement la quête d'une suprématie régionale, en faisant de la sphère d'influence de la Chine une sphère de déférence, de respect et de compréhension vis-à-vis des choix de Pékin. L'objectif central des deux indications est de réduire le rôle du Japon en Extrême Orient et d'en freiner les ambitions internationales.

La mer de Chine Méridionale devient ainsi un théâtre géopolitique parmi les plus critiques de la planète. En effet, se superposent ici les projections d'influence de la Chine à caractère expansif et le rôle régional des États Unis à caractère défensif. Les premières remettent en cause la stabilité régionale, le deuxième préfigure un « *soft containment* » d'un type nouveau.

PARTIE V – LES GRANDS CYCLES

I - UNE PLURALITÉ DES STRATÉGIES

Ainsi, le système de la multipolarité fait appel à une pluralité de stratégies groupées :

- les stratégies universelles des NU;
- les stratégies économiques du système de *Bretton Woods*;
- les stratégies militaires des alliances régionales (OTAN, OCDE, OCS, ANZUS, OTSC⁴);
- les stratégies civiles des ONG et des réseaux sociaux

D'un point de vue conjoncturel et d'ensemble, le « statu quo » relatif qui a suivi l'implosion du système de la bipolarité, ne représente plus l'option préférable pour la satisfaction des besoins de changements car nous sommes entrés désormais dans une « phase de mouvement », dans une accélération du processus historique.

II - LES TRANSFORMATIONS EN COURS

Dans ces conditions, les caractéristiques essentielles de cette exigence de transformation des relations mondiales reposent sur :

- le volume grandissant des revendications insatisfaites souvent irréconciliables

⁴ L'**Organisation du traité de sécurité collective (OTSC)** est une organisation à vocation politico-militaire regroupant la Russie, la Biélorussie, l'Arménie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, et le Tadjikistan

- une distribution large de tensions latentes et de crises ouvertes
- une extension des rivalités à tous les pôles et à la plupart des acteurs clefs
- la multiplication des conflits asymétriques, des guerres ethniques, culturelles, séparatistes et une intrusion presque « régulière » de tiers interposés.
- L'hétérogénéité des valeurs, des intérêts et de principes d'action, rendant difficiles les compromis
- une remise en cause de la légitimité des régimes politiques, des principes de souveraineté et d'autonomie, du moins en Occident.

Dans son ensemble, l'environnement international est soumis à une sorte de « révolution systémique », autrement dit à un changement radical des horizons intellectuels et des paradigmes de pensée et d'action.

Cette révolution est signalée par l'émergence d'une réorganisation géopolitique des Etats et d'une nouvelle ère de constitutionnalisation des peuples.

Ces phénomènes engendrent une perspective de grandes incertitudes et de surprises stratégiques. Dans ces conditions, la stabilité stratégique demeure le souvenir de relations internationales où l'antagonisme bipolaire secrétait le besoin d'une Europe et d'un monde plus intégrés et plus coopératifs.

III - LE SYSTÈME MULTIPOLAIRE ET LES GRANDS CYCLES STRATÉGIQUES (1990-2020)

La caractéristique fondamentale du système multipolaire n'est pas celle de disposer d'une « gouvernance globale renforcée » mais d'identifier les intérêts essentiels et vitaux des acteurs principaux et des superpuissances globales, dont les objectifs sont virtuellement sources de tensions et de conflits. Selon Parag Khanna, politologue indo-américain de la « New America Foundation », l'ère historique que

nous vivons est dominée par la rivalité entre grandes régions du monde : l'Europe, les États-Unis et la Russie.

Dans cette perspective, le paradigme géopolitique dominant du XXIème siècle sera l'Eurasie, espace de convoitises communes des puissances globales. Cet espace détermine déjà la politique étrangère, de sécurité et de défense des États-Unis, de la Russie et de la Chine et dicte également la conduite des puissances régionales moyennes comme la Turquie et l'Iran.

Dans ce cadre, la sécurité régionale apparaît dans toutes ses limites comme une composante capitale de l'équation de la sécurité globale. Elle résulte de l'état de tensions plus ou moins apaisées entre sources de conflits caractérisées par :

- la rivalité stratégique, régionale ou mondiale ;
- l'opposition identitaire, traditionnelle ou historique;
- la compétition acharnée pour le contrôle des ressources et des grandes voies de communication maritimes.

La transition de la bipolarité à la multipolarité, a engendré trois grands cycles stratégiques, d'où découlent des modes différents d'emploi de la violence armée et des adaptations de l'appareil militaire à la dialectique de la guerre.

- Le cycle des transformations (1990 - 2003) : forces terrestres de « maintien de la paix » et emploi stratégique de l'arme aérienne
- Le « cycle des petites guerres » (2007 - 2014) : emploi anti-insurrectionnel des forces terrestres et appui aérien au sol
- Le cycle d'opposition entre grands espaces (2008 (Géorgie) - 2030) : retour offensif des puissances régionales dans les grands espaces maritimes et usage stratégique du cyber-espace et de l'espace éso-atmosphérique sur le mode de la

guerre « off-limits » ou de la « guerre sans règles » ponctué par des coups de main stratégiques.

CONCLUSION

PENSER LA STRATÉGIE, LA POLITIQUE ET L'HISTOIRE

« Penser la stratégie » et « penser la guerre » signifie en conclusion de penser à sa légitimité (*jus ad bellum*), ce qui renvoie à ses causes, à ses finalités et à ses projets. Peut-on se limiter à prendre en considération les diverses dimensions du « *modus operandi* » du conflit sans se poser les problèmes de ses articulations ou, pour le dire autrement, des « moyens » de la politique et de la dialectique des volontés ?

Peut-on oublier le lien entre projet politique, emploi de la force et contexte international ?

Peut-on parler du conflit comme utilisation des moyens de violence, sans parler des affaires générales de l'Etat et donc des réflexions théoriques sur la manière d'exécuter un dessein politique ?

Du point de vue conceptuel, si la stratégie comme art opérationnel porte sur la guerre et a comme but la victoire, la grande stratégie porte sur la politique et a comme but l'ordre international. Elle constitue la composante essentielle pour diriger un État et pour protéger ses intérêts vitaux dans le jeu des puissances.

Puisque du point de vue cognitif, la guerre est « acte politique », un « acte de violence, visant à soumettre l'adversaire à notre volonté, l'analyste a pour obligation de remonter aux raisons plus larges et plus profondes des rivalités et des hostilités, celles des alliances permanentes ou des mésententes passagères.

Au confluent de déterminismes innombrables, il est toujours problématique pour les stratèges et pour les Hommes d'État de trouver une synthèse, si elle existe, entre les impératifs de la force, de la morale et du droit, ou encore entre les devoirs de la cité, les contraintes de la conscience et les limites du droit, car il est hautement problématique d'accéder à la conscience historique et de situer les réflexions sur la paix et la guerre dans notre temps, en situant notre temps dans l'Histoire.